

Février 2009

DOSSIER DE PRESSE

Keolis poursuit sa politique de recrutement



Contacts Presse

Direction de la Communication

Lucile Chevallard, 01 71 18 00 94

lchevallard@keolis.com

Eva Rouquié, 01 71 18 01 74

erouquie@keolis.com

Agence de Relations presse

Céline Pasqualini, 01 44 50 54 73

Celine.pasqualini@kable-cf.com

Keolis

Nous irons plus loin ensemble

SOMMAIRE

- ◆ Message de Michel Bleitrach, Président du Directoire
- ◆ Keolis et le Ministère de la Défense signent une convention pour la reconversion des militaires le 25 février 2009
- ◆ Une politique de recrutement pour conforter le développement du Groupe
- ◆ Reconversion et formation des policiers à la sécurité des transports : Keolis partenaire du Ministère de l'Intérieur
- ◆ Opération « le train pour l'emploi et l'égalité des chances » du 17 au 31 mars 2009 : 15 000 emplois à pourvoir
- ◆ Des formations sur-mesure pour les jeunes : Bac et Licence Pro
- ◆ La Diversité, Keolis s'engage et signe la charte

Annexe :

- ◆ Keolis, premier opérateur privé de transport public de voyageurs en France



Le message de Michel Bleitrach, Président du directoire



« Emploi et crise ne font pas forcément bon ménage. Le monde a changé, il importe de se poser les bonnes questions car la pire attitude serait l'immobilisme. C'est dans cet état d'esprit que Keolis poursuit sa politique de recrutement en recherchant les bonnes pratiques et en faisant preuve de dynamisme et d'imagination. Le partenariat signé avec le Ministère de la Défense a pour but de favoriser la reconversion professionnelle des militaires tout en enrichissant les compétences de Keolis. Il s'inscrit dans notre politique globale volontariste qui concerne notamment la féminisation des effectifs et le développement de formations sur-mesure pour les jeunes. Résultat de cette politique, Keolis a embauché l'an dernier plus de 4000 personnes. »



Keolis et le Ministère de la Défense signent une convention pour la reconversion des militaires

Dans le cadre du plan de modernisation de la Défense annoncé au cours de l'été 2008 par le gouvernement, 83 sites ou unités militaires seront supprimés et 33 déplacés à partir de 2009. Ce sont plus de 30 000 militaires, sous contrat ou de carrière, qui quittent chaque année le service actif.

La convention signée le 25 février 2009 entre le Ministère de la Défense et Keolis a pour but de faciliter le reclassement professionnel des militaires ainsi que leurs conjoints. Keolis offre la possibilité à ces militaires d'avoir accès à une seconde carrière.

Nous avons en commun « un capital génétique fort » : le service au public et l'ancrage territorial !

◆ Les points de convergence

- ✓ De nombreux militaires exercent des métiers similaires à ceux du secteur privé des transports : conducteurs, mécaniciens, électroniciens, logisticiens, informaticiens...
- ✓ La rigueur, la capacité à gérer l'imprévu et à s'adapter rapidement sont des qualités reconnues aux militaires et recherchées dans le monde de l'entreprise.

◆ Les principes directeurs

- ✓ La convention est signée au niveau national et déclinée de façon opérationnelle aux niveaux régional et local.
- ✓ L'existence d'une corrélation entre les offres d'emploi provenant du groupe Keolis et les CV transmis par le ministère.
- ✓ L'évaluation périodique des résultats concrets de mise en œuvre de la convention, notamment en termes de nombre d'entretiens d'embauche et de contrats de travail signés.

◆ La population visée par la convention

- ✓ Les militaires qui souhaitent se reconvertir.
- ✓ Les personnels civils de la défense.
- ✓ Les conjoints de ressortissants militaires ou civils de la défense.

◆ La durée de la convention

- ✓ 3 ans renouvelables.



Une politique de recrutement pour conforter le développement du Groupe



Alors que la crise sévit et que les plans sociaux et les licenciements se multiplient, Keolis poursuit une politique d'embauche et de mobilité volontariste. Constamment à la recherche de nouvelles compétences, le Groupe a embauché en 2008, plus de 4 000 collaborateurs.

◆ Notre engagement

- ✓ Keolis promeut un recrutement équitable et diversifié auprès de toutes les populations et notamment :
 - Les jeunes : favoriser leur insertion.
 - Les femmes : atteindre la parité pour l'ensemble des recrutements. Chez les conducteurs, la part des femmes a atteint 18,9% en 2007 ce qui représente une augmentation de 20% depuis 4 ans. De plus, un observatoire pour la parité a été créé en 2008 garantissant la parité hommes/femmes en matière de rémunération, de promotion, de formation...
 - Les personnes en difficulté et/ou sans qualification dans les métiers du transport.
 - Les personnes en milieu de carrière souhaitant se reconvertir.

◆ Nos moyens

- ✓ Pour atteindre ses objectifs de recrutement, Keolis a su trouver des solutions inventives :
 - La signature de la convention avec le Ministère de l'Intérieur prévoyant l'insertion d'adjoints de sécurité au sein du Groupe (voir page 6).
 - La participation au « train pour l'emploi et l'égalité des chances » le 17 mars 2009 (voir page 7).
 - Des formations sur-mesure (voir page 8) : la création d'un Baccalauréat professionnel maintenance en partenariat avec l'AFT-IFTIM et d'une Licence professionnelle.
 - Des partenariats : Partenariat national avec l'ANPE, signé en 2005 pour favoriser le recrutement et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et accompagner certains recrutements spécialisés.
 - La signature de la charte de la diversité en décembre 2006 qui marque un engagement en faveur des diversités culturelles, ethniques et sociales (voir page 9).

Dans le cadre de cette politique, Keolis a signé le 25 février 2009, une convention avec le Ministère de la Défense ayant pour objectif de faciliter le reclassement professionnel des personnels militaires.



Reconversion et formation des policiers à la sécurité des transports : Keolis partenaire du Ministère de l'Intérieur

En 2001, Keolis a signé avec le Ministère de l'Intérieur deux accords d'engagement fort : l'un relatif à l'insertion professionnelle des Adjoints de Sécurité (ADS) et l'autre en faveur du développement de partenariats Police Nationale/filiales Keolis sur la formation des policiers à la sécurité des transports.

Renouvelés en 2007 pour 3 ans, ces accords sont différenciants pour Keolis, seul opérateur de transport à les avoir signés au plan national.

◆ Contenu de ces accords

- ✓ Accord relatif à l'insertion professionnelle des adjoints de sécurité de la police nationale : il permet d'offrir aux ADS qui le souhaitent à l'issue de leur formation initiale de 5 ans, une réinsertion professionnelle à l'extérieur de l'institution.
- ✓ Partenariats Police Nationale/filiales Keolis sur la formation des policiers à la sécurité des transports : ils permettent de mettre en commun des connaissances et de mener des opérations conjointes à travers des actions de découverte des partenaires de la sécurité, des écoles et des centres de formation de la police nationale.

◆ Retours d'expérience avantageux

- ✓ Les personnels ADS sont motivés et ont l'expérience des situations difficiles où il faut garder son calme.
- ✓ La collaboration avec les services de polices est spontanée et efficace.
- ✓ A Lille et à Brest : 13 emplois concrétisés.



Opération « le train pour l'emploi et l'égalité des chances » : 15 000 emplois à pouvoir



Pour la deuxième année consécutive, Keolis participe à l'opération « le train pour l'emploi et l'égalité des chances ».

Ce sont 15 000 postes auprès des 8 entreprises participant à l'opération qui seront à pouvoir à bord d'un Train-expo™ exceptionnel qui stationnera dans 12 gares du 17 au 31 mars 2009. Sur ce parcours, Keolis sera présent dans 4 villes : Paris, Lille, Lyon et Caen.

◆ Un train pourquoi faire ?

- ✓ Pour aller à la rencontre des demandeurs d'emploi en ville et leur proposer des offres d'emplois et de services.
- ✓ Pour promouvoir l'égalité des chances et rencontrer ceux qui n'auraient pas pensé pouvoir intégrer un protocole de recrutement classique, quels que soient leur parcours, leurs origines, leur âge ou leur situation personnelle.

◆ Un collectif de grandes entreprises

- ✓ Keolis
- ✓ SNCF
- ✓ La Défense nationale
- ✓ Axa
- ✓ Carrefour
- ✓ La Poste
- ✓ NRJ
- ✓ Orange
- ✓ la Fédération des Entreprises de Services à la Personne

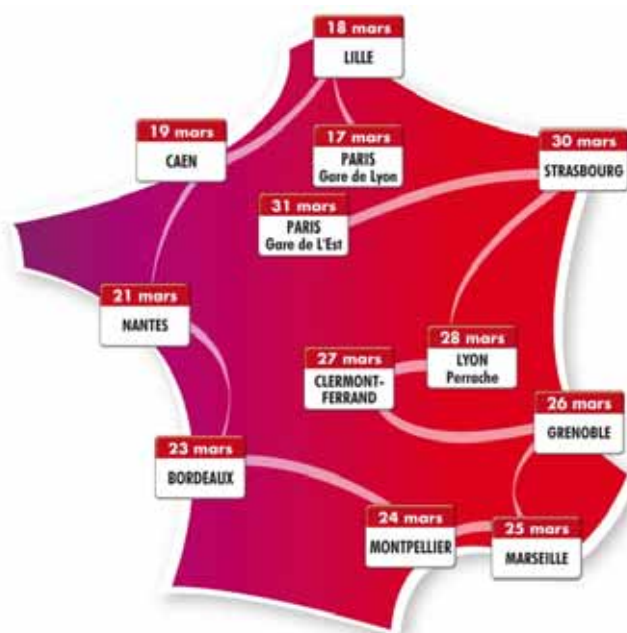
◆ Les chiffres clés de l'opération

- ✓ 15 000 offres d'emploi proposées.
- ✓ 20 000 visiteurs attendus.
- ✓ 12 gares.
- ✓ 12 jours d'exposition.

◆ Etapes :

Keolis sera présent dans 4 villes :

- ✓ Paris.
- ✓ Lille.
- ✓ Caen.
- ✓ Lyon.



Des formations sur-mesure pour les jeunes : Bac et Licence Pro

Le renouvellement des professionnels de la Maintenance et de l'Exploitation est un enjeu majeur pour Keolis. Ces métiers, souvent méconnus, sont indispensables pour permettre la continuité, la sécurité et la qualité du transport. C'est une filière en permanente évolution, à la pointe du progrès et vecteur d'innovation qui nécessite des connaissances spécifiques en automatisme, électronique et en réglementation environnementale.

La maintenance fait partie des compétences clés du Groupe. Elle représente 1 450 personnes dans le Groupe dans 120 ateliers. C'est un atout et un axe majeur pour Keolis.

C'est pourquoi, en 2006, Keolis avec l'AFT-IFTIM a lancé son premier Bac Pro Maintenance spécialisé sur les Bus et Cars. Keolis, cette année-là, a également mis en place avec l'université de Lille 3 une licence professionnelle Transport de Voyageurs.

Bac Pro Maintenance Véhicules

- ◆ **Caractéristiques**
Diplôme reconnu par l'Etat
Formation en alternance de 2 ans
Chaque jeune est accompagné par un référent chez Keolis
- ◆ **Nombre de participants :**
Promo 2006-2008 : 10 apprentis
Promo 2007-2009 : 11 apprentis
Promo 2008-2010 : 13 apprentis
- ◆ **Résultats :**
100% de réussite sur la première promotion
7 embauchés chez Keolis

Licence Pro Transport de voyageurs urbains et interurbains

- ◆ **Objectif :**
Cette formation vise à former des responsables exploitation et des exploitants dans le transport urbain et interurbain de voyageurs
- ◆ **3 pôles :**
Un pôle production (métier de l'exploitant, outils technique)
Un pôle service : marketing, qualité de service
Un pôle management : gestion d'équipe
- ◆ **Promotion :**
20 places en formation initiale
8 places en formation continue
- ◆ **Débouché :**
Gestionnaire de parc
Responsable de planning
Chef de gare routière
Responsable d'exploitation
Chef de ligne...



Avec mon équipe, c'est tout une ville que nous transportons.

Vous aussi, rejoignez le monde passionnant du transport de voyageurs

Keolis, acteur de la mobilité
Nous recherchons des Bac+2, Bac+3 et nous recherchons pour votre exploitation des responsables et des exploitants.
Opportunités de formation en alternance de 2 ans (Bac+2) ou de 3 ans (Bac+3) en alternance avec la formation initiale.
Nous recherchons des candidats motivés et dynamiques, capables de relever les défis du transport de voyageurs.
Envoyez votre candidature à pepitiere@keolis.com avant le 11 juillet 2009.

Keolis
Votre métier plus que jamais.

www.keolis.com

La Diversité, Keolis s'engage et signe la charte

La Charte de la diversité a été signée le 22 novembre 2006 par Eric Asselin, directeur des Ressources Humaines du groupe Keolis, sous le haut patronage de l'ANPE, représentée par Christian Charpy, Directeur Général.

En signant cette charte, Keolis témoigne de son engagement à favoriser la diversité culturelle, ethnique et sociale comme :

- ◆ Facteur de progrès
- ◆ Gage d'efficacité et de qualité des relations sociales
- ◆ Vecteur d'image vis-à-vis de ses clients donneurs d'ordre, voyageurs et plus largement de ses parties prenantes.

Principaux engagements de la Charte de la Diversité Keolis :

- ◆ Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et à chaque étape de gestion des ressources humaines.
- ◆ Chercher à refléter la diversité culturelle et ethnique de la société française dans les effectifs, aux différents niveaux de qualification.
- ◆ Communiquer en interne sur notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité et informer sur les résultats concrets de cet engagement.

Comme dans de nombreuses entreprises, la Charte de la Diversité Keolis a été signée en partenariat avec l'Association IMS-Entreprendre pour la Cité.

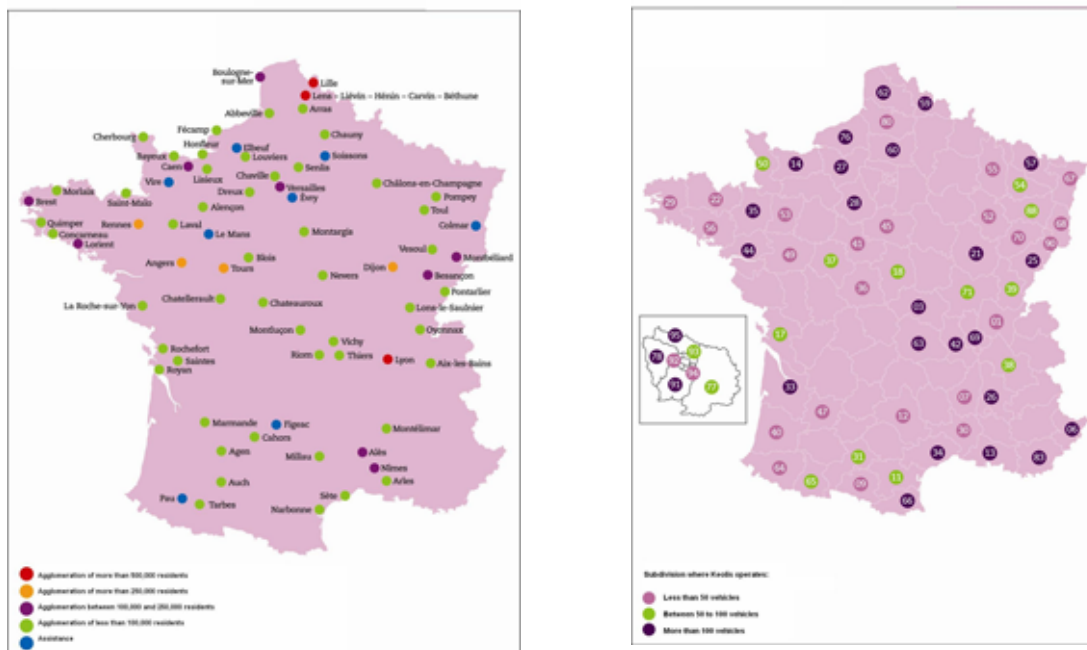
◆ **Cette association :**

- Encourage l'engagement des entreprises dans une politique qui favorise la responsabilité sociétale, la cohésion sociale et le développement des territoires où elle est implantée
- Coordonne le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité en France
- Assure un suivi des actions réalisées par Keolis pour lutter contre les discriminations.



Annexe : Keolis, premier opérateur privé du transport de voyageurs en France

Premier opérateur privé du transport public de voyageurs en France avec plus de 80 agglomérations et 65 départements, Keolis est également présent dans six autres pays européens (Angleterre, Allemagne, Danemark, Suède, Belgique, Pays-Bas) et au Canada.



Keolis en chiffres

- ◆ Un chiffre d'affaires de **plus de 3 Mds € en 2008** dont **45 % à l'international**
- ◆ 1,8 milliard de voyageurs transportés chaque année
- ◆ Plus de **38 000 collaborateurs** implantés en France et dans le monde dont **27 000 conducteurs** et agents de maintenance
- ◆ **4 000 recrutements par an**

Le réseau Keolis

- 15 800 bus et cars (1^{ère} flotte en France)
- 70 km de métros automatiques
- 17 km de métros classiques
- 91 km de tramways
- 4 400 km de voies ferrées
- 9 villes équipées en vélo
- 8 services de transport de personnes à mobilité réduite
- 7 gestions d'aéroports (Grenoble, Chambéry, Angers, Méaulte, Clermont Ferrand, Troyes et Quimper)
- 2 services de navettes maritimes à Brest et Lorient
- 2 funiculaires
- 100 trolleybus
- 16 500 places de parking relais

